



## APPEL D'OFFRES N°P56/2018 RELATIF A LA SELECTION D'OPERATEURS ECONOMIQUES POUR LE CONTROLE DE LA QUALITE DU CAFE ET DU CACAO DESTINES A L'EXPORTATION

### ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent appel d'offres est lancé par le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao (Le Conseil du Café-Cacao).

### ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet la sélection d'opérateurs économiques pour le contrôle de la qualité du café et du cacao destiné à l'exportation.

### ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Le marché est passé sur prix global et forfaitaire. Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont constituées en un (01) lot unique.

### ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le marché issu de cet appel d'offres sera financé par le Fonds d'Investissement Agricole (FIA).

### ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant de **10 000 000 FCFA**.

### ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementations ivoiriennes.

### ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Le Conseil du Café-Cacao  
ABIDJAN-Plateau, Immeuble CAISTAB  
19<sup>e</sup> étage porte 17  
Tél. : 20 20 27 50 / 20 20 27 65  
Service Achats et Passation des Marchés  
Voir Monsieur DIOMANDE Yacouba

Email : [bah.abdoulaye@conseilcafecacao.ci](mailto:bah.abdoulaye@conseilcafecacao.ci)/  
[diomande.yacouba@conseilcafecacao.ci](mailto:diomande.yacouba@conseilcafecacao.ci)

contre versement d'une somme forfaitaire non remboursable de **50 000 FCFA** sur le compte **N°CI162 01000 002310045501 92** logé à la **BGFI BANK**.

### ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées au plus tard le **29 juin 2018 à 09 heures 00 mn**, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

### ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) en séance publique le **29 juin 2018 à 09 heures 30 minutes** dans la salle de réunion du Conseil du Café-Cacao, sis à l'immeuble CAISTAB, 23<sup>ème</sup> étage.

### ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

### ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un **déla**i de **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

### ARTICLE 12 : DROIT D'ENREGISTREMENT

Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5 % du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

### ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le Décret N°2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics tel que modifié par le décret N°2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.

La Direction Générale